

17 avril 2018

**La responsabilité civile notariale
à l'épreuve de l'amplification des réformes**

***Droit des contrats, des sûretés, de la
responsabilité, de l'inter-professionnalité***

15 h 45 Accueil des participants

16 h Mot d'ouverture, par Philippe PIERRE, Professeur à l'Université de Rennes 1, directeur du DSN et de l'axe Responsabilité – Sécurité de l'IODE (UMR CNRS 6262)

16 h 10 La réforme du droit des contrats par l'ordonnance du 10 février 2016 et ses implications sur le conseil notarié dans les actes immobiliers, par Philippe BRUN, Avocat Général en service extraordinaire à la Cour de cassation.

Discutant : Maître Thierry CABOT, Avocat à la Cour

16 h 35 – Le projet de réforme du droit des sûretés et ses implications sur le conseil notarié, par Gwenaëlle DURAND-PASQUIER, Professeur à l'Université de Rennes 1, Directrice de la Licence Professionnelle Métiers du notariat (IODE, UMR CNRS 6262)

Discutant : Maître Thierry CABOT

17 h 00 - Le projet de réforme du droit de la responsabilité civile et ses implications sur la responsabilité du notaire, par Philippe PIERRE

Discutants : Maître Thierry CABOT, M. François CHASLE, secrétaire général de la Caisse régionale de garantie et du Comité technique régional de contentieux

17 h 35 – La responsabilité, la déontologie et la garantie notariales à l'épreuve des structures d'exercice pluri-professionnelles, par Hadi SLIM, Professeur à l'Université François Rabelais de Tours

Discutant : M. François CHASLE

18 h – Pause

18 h 15 - Table ronde entre les intervenants et le public – Vers de nouvelles bonnes pratiques professionnelles des notaires ?
Animation par Marie GAYET, Docteur en droit (IODE, UMR CNRS 6262)

19 h – Cocktail de clôture

**Entrée libre
Colloque validé au titre de la
formation continue**